

PAR COURRIEL

Le 14 mars 2024

DEMANDEUR

N/Réf. : 202402-57

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 12 février 2024.

La recherche a permis de repérer un document concernant votre demande qui vous est accessible. Vous le trouverez ci-joint.

Sur réception de ce document, vous remarquerez que nous avons soustrait certains renseignements, comme le permet l'article 14 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après Loi sur l'accès. En effet, nous avons retranché les renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens des articles 53 et 54 de cette même loi.

D'autres documents visés par votre demande font l'objet d'une publication ou d'une diffusion au sens de l'article 13 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez ceux-ci à l'adresse Internet suivante :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/ressources-naturelles-forets/acces-information>

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Thérout-Lemay

p. j. : 3

53-54

53-54

53-54

21/11/2022

No Client:

53-54

53-54

DESCRIPTION DU SERVICE OU DES PRODUITS

SOIRÉE LUMIÈRE SUR NOTRE INDUSTRIE

2.000

250.00

53-54

Sous-Total partiel

250.00

T.P.S.

53-54

12.50

T.V.Q.

53-54

24.94

SOLDE · PAYER

287.44

287.44

53-54